



Jean-Louis  
THOUMAZET

## "DANS LES CLOUS" - LE CONTRÔLE TECHNIQUE DES ASSOCIATIONS

L'activité des associations de type Loi de 1901 emploie aujourd'hui deux millions de salariés et représente près de 40% du PIB !

Ces chiffres impressionnants (en constante augmentation) masquent une réalité plus contrastée : dans un contexte de réglementation et d'exigence de professionnalisation accrues, la bonne volonté et la motivation des bénévoles ne suffisent souvent plus à sécuriser et pérenniser ces structures.

C'est pourquoi nous vous proposons de faire le point sur les conditions d'exercice de votre activité : Par un rappel exhaustif des notions de base et la comparaison avec votre situation actuelle, nous vous apportons la sérénité indispensable à l'exercice de votre mandat de dirigeant ou activité de cadre.

Au-delà de votre confort personnel, c'est votre structure elle-même qui va gagner en solidité et en crédibilité, tant en interne que vis-à-vis de vos partenaires actuels et futurs !

**OBJECTIF DE LA FORMATION :** Mettre en conformité avec les obligations légales et réglementaires les associations de type Loi 1901.

**Profils stagiaires :** Les membres des bureaux et cadres de direction des structures associatives type Loi de 1901.

**Prérequis :** Aucun

### OBJECTIF PEDAGOGIQUE :

- Connaître les règles juridiques régissant l'activité des associations de type loi de 1901.
- Etre capable de mettre son activité en conformité avec les obligations légales et réglementaires.
- Comprendre que le respect de ces impératifs conditionne la pérennité et la crédibilité de l'Association.

### PROGRAMME

#### 1. Connaître les notions de base de la législation

##### *Savoir ce qu'est une association*

- La définition de la déclaration
- La définition de la reconnaissance d'utilité publique
- L'intérêt et l'agrément
- La spécificité de la fondation

##### *Les fondements*

- La déclaration, procédure et conséquences : acquisition de la personnalité morale
- Les statuts, objectifs, contenu et exemple type
- Le registre spécial, définition et contenu
- Le règlement intérieur pourquoi faire ?

#### 2. Maîtriser le fonctionnement organique des instances

- L'Assemblée générale : Organisation, déroulement, domaine de compétence, rapport administratif et financier
- Le Conseil d'Administration : Les membres, leurs compétences
- Le bureau : Composition et fonctionnement
- Le Président : Election, pouvoirs et obligations
- Le dirigeant : Statut, fonctions et responsabilités

### 3. Sécuriser la gestion et le financement

- La gestion : Le compte courant, les remboursements, le rôle du Trésorier
- Les financements : Cotisations, subventions, dons, mécénat
- Le personnel : Bénévoles, volontaires et salariés
- La comptabilité : Critères et obligations comptables
- La fiscalité : Impôt sur les Sociétés, TVA
- L'assurance : La couverture des activités, des biens et des personnes

**Modalités :**Présentiel

**Méthodes pédagogiques :** Interactive / Mise en situation - Etudes de cas /

**Moyens pédagogiques :** tableau blanc, paper-board

Pour illustrer concrètement les apports de connaissances, les stagiaires sont invités à fournir leurs documents et exemples concrets qui seront travaillés par l'ensemble du groupe : il s'agit d'ancrer efficacement la session dans la réalité de leur quotidien.

**Ressources pédagogiques :** Un résumé des points importants accompagnés des références juridiques est fourni à la fin de la session.

**Evaluation des acquis :**

- Niveau 1 Evaluation des acquis par l'évaluation des risques dans le cadre du contexte de leur entreprise, élaboration d'un plan d'action et d'organisations internes de maîtrise des risques. /
- Evaluation de satisfaction : Questionnaire construit par l'organisme de formation
- Evaluation pédagogique : Questionnaire à choix multiples construit par l'organisme de formation
- Niveau 2 Entretien post-formation sur la mise en œuvre du plan d'action.

**Attestations :** une attestation de suivi du stage ainsi qu'une attestation d'acquis sont remises en fin de stage.

**Durée :** 2 jours (14 heures)

**Nombres de stagiaires :** 3 à 10

**Coût :** 1200€ HT

**Intervenant :** Jean-Louis THOUMAZET. Consultant formateur bénéficiant de 15 années d'expérience à la Direction d'associations de type Loi 1901, encore aujourd'hui administrateur bénévole d'une structure d'accueil de la petite enfance, et intervenant à Sciences-Po Toulouse.